



N° Enregistrement : 95 97 01 988 97

ACAM

école de Musiques actuelles

- [Accueil](#)
- [Présentation](#)
- [Formations](#)
- [Formateurs](#)
- [Masterclass](#)
- [Contact](#)

Vous cherchez une formation professionnelle musicale ou technique qui s'adapte à vos besoins et vos contraintes.

- [Autres cas](#)
- [Tarifs](#)
- [Renseignements et inscriptions](#)
- [Dossier d'inscription](#)

Vous êtes artiste, intermittent du spectacle ou auto entrepreneur :

Vous pouvez bénéficier à ce titre d'une **formation musicale ou technique individualisée** organisée par l'ACAM et entièrement financée par

- L'ACAM vous propose :

Dans le cadre de la **formation conventionnée et personnalisée**, vous pourrez vous initier, actualiser vos connaissances ou acquérir de nouvelles compétences pour évoluer professionnellement en développant vos acquis techniques, théoriques et pratiques:

- Cours individuels musique et chant,
- Masterclass,
- Théorie musicale (solfège, harmonie en cours individuel ou collectif),
- Ateliers (chorale latine, soul, rock, jazz...), travail de la scène,
- Nouvelles technologies
- Préparation du certificat

Autres cas :

Vous êtes salarié depuis plus de 2 ans dans la même entreprise vous êtes reconnu travailleur handicapé, vous possédez du droit à la formation vous permettant de vous faire financer une formation au ACAM.

Contactez nous pour étudier la faisabilité de votre projet en fonction de votre situation.

Il y a plusieurs possibilités de financement de sa formation. Nous avons listé ci-dessous les opportunités de financement les plus fréquentes. Dans chacun de ces cas vous devez monter un dossier de financement. Néanmoins, certains organismes disposent de modalités particulières. Renseignez vous bien auprès de votre financeur sur les délais à respecter et documents à fournir.

Le plan de formation

Avec l'accord de votre employeur et sur consultation des représentants du personnel, vous pouvez bénéficier d'un financement au titre de la formation professionnelle permanente.

Le Congé Individuel de Formation (CIF)

Nécessite d'avoir 2 ans d'activité professionnelle dont un an dans la même entreprise. Vous pouvez vous renseigner directement auprès de votre direction des ressources humaines, votre OPACIF, ou votre OPCA.

Le Droit Individuel de Formation (DIF)

Il s'agit d'un droit reconnu aux salariés disposant d'une ancienneté d'au moins un an dans l'entreprise que ce soit en CDD ou en CDI.

Les périodes de professionnalisation

Ces périodes ont pour objet de favoriser, par des actions de formation, le maintien dans l'emploi de salariés.

Le capital temps de formation

Avec l'accord de votre employeur, vous pouvez bénéficier d'un financement dans le cadre du capital temps de formation.

Tarifs

Les tarifs varient en fonction des options que vous choisissez pour la personnalisation de votre formation professionnelle. Nous établissons un budget en fonction de vos droits à la formation et vous soumettons un programme adapté.

Nous montons ensuite avec vous le dossier de prise en charge auprès des votre organisme financeur (ex : OPCALIA, FONGECIF, AGEFIPH, COTOREP ...)

Renseignements et inscriptions

Début des inscriptions pour l'année 2015/2016 :

Février 2016. **Pour tout renseignement ou inscription, veuillez nous contacter :**
par téléphone au 0590 26 21 34 ou par [mail](#).

Dossier d'inscription

Pour recevoir le dossier d'inscription par courrier, faites en la demande par téléphone au 0590 26 21 34 ou ou par [mail](#).



ACAM

école de Musiques actuelles

L'ACAM propose un éventail de formations théoriques et pratiques adaptées aux musiques actuelles et à destination des formateurs de tous horizons (associations, écoles municipales de musiques, formateurs occasionnels, ...)

- [Les formations proposées](#)
- [Tarifs](#)
- [Renseignements et inscriptions](#)

Les Formations proposées :

Nous étudions avec vous vos besoins en formation afin de répondre au mieux à vos attentes aussi bien en termes de contenu pédagogique que d'acquisition de compétences professionnelles.

Exemple de formations pratiques :

- Formation à la méthode
- Cours de technique instrumentale avec des artistes français ou étrangers de renommée internationale

- Formation consoles lumière
- Formation aux techniques de sonorisation
- Formation à la Technique
- Expression scénique
- Direction de chœur
- Formation MAO appliquée à l'enseignement des musiques actuelles
- Approfondissement Formation Musicale (solfège)
- Harmonie
- Arrangement
- Déchiffrage instrumental
- Solfège rythmique

– ...**Autres formations** :
nous consulter.

Tarifs

Les tarifs varient en fonction des sessions, du nombre de participants et de la prestation demandée.

Pour tout renseignement concernant les tarifs, veuillez nous contacter :
par téléphone au 0590 26 21 34 ou par [mail](#).

Renseignements et inscriptions

Nous pouvons mettre en place tout type de formation à destination des formateurs sur demande.

Pour tout renseignement sur les sessions en cours ou à venir ou pour mettre en place une formation spécifique à destination de vos formateurs, veuillez nous contacter :
par téléphone au 0590 26 21 34 ou par [mail](#).

À Propos du ACAM

L'ACAM Guadeloupe est une école de musique et un centre de formation professionnelle proposant à tous les musiciens passionnés un éventail de disciplines musicales créatives.

Suivez-nous

Réseaux



Les Cours Loisirs

Les Cours Loisirs ont pour but de se perfectionner sur l'instrument par une approche ludique et adaptée à vos besoins

Renseignements et inscriptions

Pour tous renseignements et inscriptions veuillez nous contacter par téléphone au 0590 26 21 34.

Détails de la formation

Le ACAM n'est pas qu'un centre de formation professionnelle reconnu. C'est aussi une **école de musiques actuelles** qui accueille les **amateurs passionnés** pour les guider dans l'apprentissage de leur instrument et rassasier leur faim de musique tout en profitant des nombreux avantages de l'école (*communauté d'élèves, masterclasses, locaux de répétition...*).

Au-delà des classiques que sont **le chant, la guitare, la basse, la batterie et le clavier**, il ne faut pas oublier que le ACAM dispense aussi des cours de **violon, violoncelle, accordéon, trompette, sax, clarinette, percussions latines et africaines**.

Les cours accessibles à la carte

- Cours d'instruments individuels 1h ou 30mn
- Formation Musicale
- Ensemble